



➔ *Principales décisions - réunion du comité directeur du  
vendredi 11 mars 2016*





## Principales décisions - réunion du comité directeur du vendredi 11 mars 2016

### 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion de janvier 2016 :

Le compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2016 est, après relecture et amendements, validé. Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

### 2 - Signature de conventions :

Des conventions seront prochainement signées avec des organismes ou structures afin de devenir « partenaires » de la FF Cyclotourisme :

- AG2R qui permettra de développer la pratique du vélo pour tous, la prévention santé et le bien-être à vélo, ainsi que l'accueil du handicap dans les clubs de cyclotourisme,
- All-Tricks qui permettra aux licenciés de la Fédération française de cyclotourisme de bénéficier de prix avec remises complémentaires.

### 3 – Congrès fédéral de Colmar – 10 et 11 décembre 2016 :

Le congrès fédéral se déroulera les 10 et 11 décembre 2016. Ce congrès étant concomitant avec le marché de Noël, il est fortement recommandé aux futurs congressistes de réserver, dès la sortie du bulletin d'inscription (envoi d'une Newsletter spécifique début avril), leur hébergement et leurs repas.

La lettre, tirée au sort pour la présentation des candidats aux élections du prochain comité directeur est le « J ».

### 4 - Utilisation du logiciel NUJKO :

Ce nouvel outil informatique, utilisé pour toutes les Cyclomontagnardes en 2016, semble donner totale satisfaction aux utilisateurs, tant aux participants qu'aux organisateurs.

Il permet notamment :

- d'envoyer automatiquement des e-mails de confirmation des engagements,
- l'inscription de groupe,
- un gain de temps et de productivité important pour les organisateurs,
- des extractions paramétrables,
- le versement mensuel des encaissements aux organisateurs,
- des inscriptions en 5 langues.

Suite au succès rencontré, des améliorations sont déjà envisagées avec l'adjonction d'un web service enrichi par le type de licence et les données du cyclotouriste ainsi que par un module d'hébergement.

### 5 - Convention de pré-accueil :

Pour 2016, la signature d'une ou plusieurs conventions permettra aux clubs de :

- bénéficier d'une aide de 150€ par club quel que soit le nombre de conventions signées dans l'année,
- faire profiter aux futurs licenciés qui ont participé, au moins à 8 sorties sur les 10 prévues dans le cadre de la convention, d'une licence promotionnelle. Si la licence est prise avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016, la période de couverture s'arrêtera au 31 décembre 2016 et si la licence est prise après le 1<sup>er</sup> septembre 2016, la période de couverture s'arrêtera au 31 décembre 2017.

Le coût de la « licence promotionnelle » sera de 16,50€ et comprendra une licence avec assurance petit braquet et l'abonnement à la revue « Cyclotourisme » pour une durée de six (6) mois.

### 6 - Séjours :

L'analyse de l'activité des séjours, au cours des dernières années, fait apparaître :

- une progression globale du chiffre d'affaires (grâce aux organisations des structures),
- une baisse régulière des participants aux séjours de la commission nationale,
- un résultat déficitaire en 2015 de 13 518 euros.

Afin de tenter de remédier à ce déclin, des mesures correctives vont être prises afin de retrouver un solde positif, et d'augmenter le nombre de participants.

Pour cela, il faudra :

- réduire les dépenses, sans pour autant nuire à la qualité des prestations offertes,
- diffuser différemment l'information,
- mettre en place des séjours VAE.



## 7 - Demandes d'aide :

### **Codep 81 :**

Afin de permettre au Codep 81 d'acquérir une remorque « vélo », un prêt de 2 000 euros remboursable, lui est octroyé.

### **Projet Handivalide au Ladakh :**

L'association Sportive de Villefontaine, dans l'Isère, qui a pour projet une expédition cycliste au Ladakh situé dans l'État du Jammu-et-Cachemire, a sollicité la Fédération française de cyclotourisme pour une aide financière et matérielle.

La licence 2016 et une veste aux couleurs de la Fédération française de cyclotourisme seront offertes à tous les membres de l'expédition.

### **Projet Via-Rhône du club des Sept-Laix :**

Une suite favorable à l'accompagnement de ce club faisant découvrir la Via-Rhône à des personnes en situation de handicap est donnée, sous réserve de la disponibilité des clubs locaux.

## 8 - Référentiel de cotation des circuits nationaux :

Suite au travail mené par la Fédération française de cyclotourisme avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le référentiel de cotation de la difficulté des itinéraires de tourisme à vélo est validé.

## 9 - Manifestations :

### **Année 2017 :**

Pâques en Provence :

La concentration nationale de Pâques en Provence se déroulera Vénéjean (30).

### **SNEJ 2017 :**

Après le désistement de la Ligue Languedoc-Roussillon pour l'organisation de la SNEJ 2017, celle-ci est confiée au Codep de la Vienne (86) qui l'organisera à Châtelleraut.

## 10 - Convention FFCT – COSFIC 2017 et Codep 86 (SNEJ 2017) :

À la demande du Codep 86, organisateur de la SNEJ 2017, les sanitaires fédéraux, dédiés aux Semaines fédérales de Cyclotourisme, vont leur être loués suite à l'accord des organisateurs de la SF 2017 qui se déroulera à Mortagne-au-Perche (61).

Une convention précisera les conditions et obligations des parties.

**Responsables :** Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290

**Diffusion :** membres du comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues, présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents", représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.